



Autorisation de prendre le car lors de sortie valable pour l'année scolaire

Nous, soussignés ⁽¹⁾

et

Père - Mère - Tuteurs légaux de l'enfant⁽²⁾ :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Déclarons autoriser notre enfant à prendre le car lors de sortie
avec l'ALSH

Déclarons refuser que notre enfant prenne le car

(1) Indiquer le nom des parents

(2) Rayer les mentions inutiles

Date : Signatures :

MAIRIE DE PARIGNÉ

23, rue de la Mairie - 35133 PARIGNÉ

☎ 02 99 97 30 56 - www.parigne.fr - ✉ mairie@parigne.org

\\Y:\Mes Documents\CANTINE ET CASH\CLSH\Fiches Développement Enfants\ALSH\Autorisation de prendre le car.odt